



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070768

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/05/2025 14H20 C:000032 I:31629
V/REF : 1012341
V/Email reçu le Mardi 27/05/2025 a 14H20

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 04384
IMMEUBLE : ROUTE DE BOURG
20-22 ROUTE DE BOURG
01340 MONTREVEL EN BRESSE

Feillens, le 29 Juillet 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 20 B ROUTE DE BOURG - MONTREVEL - LOGT VACANT (EX LEFEVRE) ETAGE 01
MR BREVET 0672771345 ETAGE 2

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT (PLACARD
ENTREE , PLAFOND ET MUR DU SALON)
PLO0001 - PLO0004

Donneur d'ordre : Mme I. FREDET-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 3 JUIN 2025 A 08H30
PAS DE CLEFS A L'AGENCE
ATTENTE RETOUR SEMCODA POUR ACCES AU LOGEMENT

LE 06 JUIN 2025 A 08H30
RECHERCHE DE FUITE A PARTIR DU LOGEMENT VACANT
SUSPICION DE FUITE AU NIVEAU DE LA VIDANGE PVC (COTÉ FENETRE BALCON) ET
NOURRICE DE CHAUFFAGE
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION DANS LE LOGEMENT DU 2EME ETAGE

LE 25 JUILLET 2025 A 15H30
RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT 2
CONTROLE COMPTEUR ET DE TOUT LES POINTS D'EAU AINSI QUE DU CHAUFFAGE
AUCUNE PRESENCE D'EAU OU D'HUMIDITE
LES LOCATAIRES DU LOGEMENT 1 INDIQUENT NE JAMAIS AVOIR EU D'EAU ET QUE
LES TRACES ETAIENT DEJA PRESENTE LORS DE LEUR EMMENAGEMENT LE 1ER
JUILLET
ANCIENNE FUITE REPAREE OU ANCIEN REFOULEMENT
PLUS DE FUITE A CE JOUR

OBSERVATIONS : GA LGESTION Email envoyé le 16/06/25 a 14H12 Mme I. FREDET-LANCIOLI

GA LGESTION Email envoyé le 06/06/25 a 15H14 Mme I. FREDET-LANCIOLI

POUVEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LE NOM DES LOCATAIRES AU DESSUS DU LOGEMENT

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070768

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

VACANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement 3/06	1	46,37		46,37
1,00	PL00001-Forfait déplacement le 06/06	2	46,37		46,37
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	2	41,22		41,22
1,00	PL00001-Forfait déplacement le 25/07	3	46,71		46,71
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	3	41,52		41,52
TOTAL H.T.					222,19
T.V.A. a 10,00%					22,21
TOTAL T.T.C.				En EURO	244,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070768

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1012341 du 27/05/2025

P-MUT

SEM CODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

20 B ROUTE DE BOURG

01340 MONTREVEL EN BRESSE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

09155-00001-00002-00011 H / Type 3 / 01

Etage : 01

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 11/06/2025

Observations

**MUT EX LEFEVRE
LOGEMENT VACANT
CLE A L AGENCE DE BOURG
VOIR PHOTO**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) PLACARD ENTREE + PLAFOND+MUR SALON	1,00	41,22	41,22	4,12	45,34
Total H.T.					87,59
Total TVA					8,76
Total TTC					96,35

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 27/05/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **20 B ROUTE DE BOURG 01340 MONTREVEL EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **27/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1012341